



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Economie et gouvernance de
l'environnement et des territoires

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin-en-Yvelines - UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Economie et gouvernance de l'environnement et des territoires

Domaine : Sciences de l'environnement, du territoire et de l'économie

Demande n° S3MA150007864

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention EGET (*Economie et gouvernance de l'environnement et du territoire*) vise à former les étudiants aux analyses quantitatives et qualitatives relatives au développement durable sous ses différentes dimensions (économique, écologique, sociale, territoriale et politique, etc.) d'où son caractère interdisciplinaire. La formation vise également à former les étudiants à la réalisation de projets environnementaux et de développement des territoires (tourisme, transport, développement durable et géomatique) ainsi qu'au suivi/évaluation des politiques sous l'angle de la soutenabilité (environnementale, économique et sociale). L'originalité de la formation porte sur les aspects opérationnels de la soutenabilité et de la vulnérabilité.

La mention EGET appartient, avec trois autres mentions (*Aménagement, énergie et écologie territoriale* (AMENET), *Ingénierie du développement durable* (IDD) et *Sciences de l'environnement* (SEN)), au domaine SETE (Sciences de l'environnement, du territoire et de l'économie). Cette mention est constituée de quatre spécialités : *Economie théorique et appliquée du développement durable* (ETADD) ; *Sécurité des transports* ; *Tourisme et environnement* ; *Téledétection et géomatique appliquées à l'environnement* (TGAE) ouverte en 2013 et non évaluée dans ce rapport. La première année de master (M1) est interdisciplinaire tandis que la deuxième année de master (M2) comporte une spécialisation en géographie ou en économie. Sur les quatre spécialités déclinées en M2, trois sont professionnelles (deux en géographie et une en économie) tandis qu'une seule d'entre elles est à finalité recherche (économie). Le M1 EGET est composé d'un tronc commun du même domaine SETE (cours interdisciplinaires



mutualisés) ; d'un tronc commun spécifique EGET, d'une « majeure » à choisir parmi trois « majeures » (« économie » ou « géographie » ou « cours interdisciplinaires du développement durable ») et enfin de quatre modules complémentaires selon les orientations souhaitées des étudiants en M2.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les étudiants issus de la mention ont des connaissances en économie et géographie et sont en mesure de traiter l'information scientifique et technique. La mention a pour objectif de former les étudiants aux différentes dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale). Dès lors, la mention a un objectif cohérent. La structure de la formation est relativement complexe. Si les M2 sont complètement démutualisés par spécialité, le M1 est partiellement commun avec trois autres mentions. Les étudiants de la mention sont incités à prendre des « majeures » et des spécialités. On ne connaît pas les possibilités de passerelle entre les spécialités et les mentions ni le caractère « liant » de prendre telle ou telle « majeure » pour poursuivre dans une spécialité de la mention. La « politique » de mutualisation, bien que motivée par la volonté d'offrir une orientation progressive aux étudiants, laisse craindre une dispersion pédagogique nuisible aux étudiants. Cette structure peut également nuire à la lisibilité de la formation. Les enseignements sont en adéquation avec les objectifs annoncés. Les volumes horaires et les crédits européens semblent cohérents bien qu'hétérogènes selon les spécialités. Toutes les spécialités ne sont pas ouvertes aux étudiants en formation continue et il n'y a pas de formation en apprentissage ou alternance. Des modalités spécifiques sont prévues pour les étudiants salariés. En M1, les étudiants suivent deux cours en anglais et sont préparés au TOEIC (Test Of English for International Communication) au premier semestre ; ils ont aussi accès à un laboratoire de langue. En M2, les volumes en langue et en informatique sont variables selon les spécialités. D'une façon générale, l'hétérogénéité des niveaux de départ rend difficile l'acquisition de ces compétences. Des solutions de mise à niveau sont à l'œuvre, mais perfectibles. En M1, un stage de deux mois ou un mémoire sont à réaliser. En M2, les durées de stage sont variables, trois mois seulement pour la spécialité *Sécurité des transports*. Les étudiants sont placés dans des situations leur permettant d'acquérir d'autres spécialités professionnelles. On note par exemple des projets de groupe donnant lieu à une restitution devant des professionnels pour la spécialité *Sécurité des transports*. Les publics concernés sont très variables (économie, administration économique et sociale (AES), géographie, biologie) et des cours de mise à niveau sont proposés. Cette partie du dossier renseigne de manière satisfaisante les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques.

La mention EGET fait partie de l'offre de formation de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences sociales et du domaine SETE pour lequel aucune information n'est donnée. Il est donc difficile de comprendre comment la mention EGET complète les autres formations de ce domaine. Le dossier indique une spécificité de la mention au plan national puisque la mention analyse le développement durable sous l'angle pluridisciplinaire (avec un focus sur l'économie et la géographie). L'originalité de la formation porte également sur les aspects opérationnels de la soutenabilité et de la vulnérabilité. La mention est adossée au laboratoire de recherches CEMOTEV (Centre d'Etudes sur la Mondialisation, les Conflits, les Territoires et les Vulnérabilités). Ce laboratoire, dynamique en termes de séminaires, de participation aux contrats de recherche et de publications, accueille les étudiants de la spécialité (M2 recherche) ETADD (*Economie théorique et appliquée du développement durable*) et offre des possibilités de stages de recherche et d'obtention de financements de thèses de doctorat. La mention EGET, quelles que soient les spécialités, offre des liens diversifiés avec les milieux socioprofessionnels. On dénote un ancrage territorial fort pour certaines spécialités, ancrage indispensable au regard des objectifs visés par la formation. Il n'existe pas de liens avec d'autres universités, écoles et instituts pour le M1 et la spécialité *Sécurité des transports*. En revanche, pour les autres spécialités (M2), des partenariats existent via des conventions et des accords ERASMUS. Ceci accroît les opportunités de stages pour les étudiants. D'autres liens historiques, avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) notamment pour la spécialité ETADD, devraient être renforcés. Une collaboration avec d'autres universités (Paris 11) est également à travailler dans le cadre de la communauté d'établissements Saclay. Les échanges internationaux existent pour certaines spécialités, via des accords ERASMUS essentiellement. Il n'existe pas de double diplôme même si c'est en projet. Au regard des critères relatifs au positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socioéconomique, cette partie du dossier est renseignée de manière satisfaisante.

Les effectifs de M1 sont en baisse relative (de 51 à 36 étudiants de 2009-2010 à 2010-2011), résultat d'une restructuration de la mention. Les effectifs de M2 sont globalement satisfaisants avec une part de recrutement au niveau régional. Les taux de réussite sont autour de 70 % en M1 et ensuite variables selon les spécialités, mais en augmentation, résultat d'une plus grande sélection à l'entrée, rendue parfois difficile par l'asymétrie d'information concernant les étudiants étrangers (issus de Campus France). Les données relatives au devenir des diplômés sont très généralistes dans le dossier en dépit des enquêtes réalisées par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante). Le dossier justifie cela par la difficulté à suivre les étudiants étrangers (faible taux de réponse). Les retours obtenus indiquent cependant globalement une adéquation des emplois obtenus avec les formations suivies. Les informations fournies



sont trop insuffisantes. Les informations relatives à l'insertion des diplômés sont trop lacunaires pour apporter un jugement au regard des critères d'évaluation.

Le pilotage du M1 de la mention EGET est jugé, à juste titre, trop imbriqué dans le domaine SETE, ce qui justifie la demande d'une plus grande autonomisation en particulier pour les cours et les interventions. Les compétences des membres de l'équipe pédagogique sont en adéquation avec les objectifs de la formation. Le dossier indique un besoin de recrutement pour renforcer l'équipe d'une des spécialités (*Economie théorique et appliquée du développement durable*, ETADD). Le suivi des étudiants est classique (entretien), mais le suivi individuel s'avère insuffisant. Il existe différents dispositifs d'évaluation des enseignements et des formations : conseil de perfectionnement, groupe « évaluation des cours »... Les modalités pédagogiques (politique de recrutement et de sélection, composition des jurys et modalités d'examens) sont usuelles. Une politique d'évaluation des enseignements est correctement menée en M1 et en M2. Elle aurait déjà permis quelques ajustements. Des recommandations ont été prises en compte, mais des améliorations sont encore à envisager, en particulier une simplification de l'architecture. Le dossier est globalement de qualité même si la première lecture n'est pas toujours limpide (les informations sont parfois trop éclatées). Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont renseignées, mais l'information est parfois insuffisante.

Malgré des éléments positifs avancés dans cette partie du dossier, le pilotage de la formation pourrait être amélioré. D'une manière générale, la mention offre une formation de qualité dans toutes les dimensions du développement durable. Elle souffre néanmoins d'une complexité au niveau de la structure du M1 partagé avec d'autres mentions.

- Points forts :

- Les objectifs sont clairs et cohérents.
- Bon adossement à la recherche.
- Les spécialités professionnelles ont un bon ancrage territorial (liens avec le milieu socioprofessionnel solides).
- Professionnalisation des étudiants.

- Points faibles :

- Suivi difficile des diplômés et quasi absence d'indicateurs.
- Accords de partenariat et conventions à consolider.
- Complexité du M1 qui ne permet pas une bonne lisibilité de la formation.
- Gestion difficile de l'hétérogénéité de l'origine des étudiants en M1.

- Recommandations pour l'établissement :

Les efforts en termes de lisibilité du M1 devraient être poursuivis. Des cours de mise à niveau plus systématiques pourraient être proposés (en plus des recommandations de lecture d'ouvrages) compte tenu de l'hétérogénéité des étudiants en M1, ainsi qu'un suivi plus personnalisé (tutorat par exemple).



Evaluation par spécialité

Economie théorique et appliquée du développement durable (ETADD)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité recherche vise à former les étudiants à la conduite d'analyses économiques intégrées et pluridisciplinaires sur les thèmes de la vulnérabilité économique, sociale et environnementale ainsi que sur les politiques publiques de gestion des risques et de résilience. Les étudiants sont formés à la recherche publique et privée grâce à l'acquisition de compétences (en particulier, les outils quantitatifs) leur permettant de mener des travaux d'expertise économique et d'aide à la décision.

- Appréciation :

Les étudiants acquièrent des compétences en économie (macro et micro) de l'environnement, des ressources naturelles et du développement ainsi qu'en méthodes statistiques et économétriques d'évaluation. Ces compétences sont en adéquation avec la formation. Les étudiants bénéficient d'un bagage théorique permettant de s'engager dans une thèse ou de devenir chargé d'études dans les organismes de recherche ou les administrations publiques. Les cours proposés abordent complètement les thématiques visées. On pourrait éventuellement envisager d'y ajouter un cours en évaluation des politiques environnementales (évaluation d'impact, méthodes coûts-bénéfice). Les étudiants doivent faire un mémoire, les stages sont éventuellement acceptés s'ils se déroulent dans un organisme de recherche. Les étudiants participent aux séminaires de recherche du CEMOTEV ainsi qu'à des conférences dont on ne connaît pas la fréquence. Une originalité des modalités pédagogiques tient à la présentation, par les étudiants, de leurs propres travaux lors d'une séance collective à la mi-mai. L'anglais est pratiqué par la lecture et l'analyse d'articles de recherche. Les méthodes quantitatives (l'économétrie) ainsi que les logiciels spécifiques sont enseignés dans le cadre de formations spécifiques offertes par des extérieurs. La formation n'est pas ouverte à la formation continue, mais cela pourrait s'envisager compte tenu des thématiques abordées. Il est regrettable qu'aucun partenariat officiel n'existe actuellement même si des partenariats sont en discussion. Bien que la spécialité accueille de nombreux étudiants étrangers, il existe très peu de partenariats formalisés.

Les effectifs sont plutôt en diminution (32 en 2007-2008, 19 en 2011-2012) ainsi que les taux de réussite. Ces résultats sont justifiés dans le dossier par la forte proportion d'étudiants étrangers dans les promotions, leur difficulté d'obtention de bourses et le taux d'abandon en cours d'année. Le dossier stipule également l'absence de système efficace de suivi des diplômés, les étudiants étrangers ne répondant pas souvent aux demandes de renseignements. Le dossier ne mentionne pas réellement des pistes de solutions, ce qui est regrettable. Un point positif de la spécialité concerne l'offre, chaque année, d'un contrat doctoral. Les éléments présentés dans cette partie du dossier ne répondent pas de manière très satisfaisante aux critères d'évaluation ; une faiblesse majeure concerne en particulier le suivi des diplômés.

Les compétences des membres de l'équipe pédagogique sont en adéquation avec la thématique de la spécialité. On peut regretter la quasi-absence de professionnels. Un renforcement de l'équipe semble nécessaire en termes d'effectifs compte tenu de départs en retraite. Il existe des modalités classiques de suivi des étudiants : sélection à l'entrée, examens, grand oral, mais aussi un suivi de qualité des étudiants pour les mémoires de recherche. Malgré des éléments positifs, le pilotage de la mention pourrait être amélioré.



La spécialité offre donc une formation de qualité dans le domaine de l'économie de l'environnement avec un bon adossement à la recherche, mais les effectifs et les taux de réussite sont en baisse.

- Points forts :
 - Bonne formation à la recherche.
 - Bon suivi des travaux de recherche des étudiants.
 - Enseignements en adéquation avec les objectifs de la formation et les thématiques du CEMOTEV.

- Points faibles :
 - Equipe pédagogique à peu fournie.
 - Insuffisant suivi des diplômés.
 - Faible attractivité de la formation pour les étudiants français.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait renforcer l'équipe pédagogique, améliorer le recrutement et le suivi des étudiants pour accroître le taux de réussite. Des solutions pour rendre la formation plus attractive pour les étudiants français devraient être suggérées et mises en œuvre. L'opportunité d'ouvrir la spécialité à la formation continue devrait être évaluée.



Sécurité des transports

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former les étudiants aux métiers relatifs à la sécurité des transports (de tous types) dans une perspective de gestion de projets territoriaux. Les objectifs de la spécialité sont professionnels et visent à former les étudiants à des expertises relatives à la sécurité des transports avec un territoire pilote (Saint-Quentin-en-Yvelines). L'approche territoriale est donc mise en avant.

- Appréciation :

A l'issue de la formation, les étudiants ont des connaissances théoriques et pratiques sur les questions liées à la sécurité des transports dans les territoires. En revanche, la présentation des compétences demeure peu explicite. Le contenu des unités d'enseignement (UE) est en adéquation avec les objectifs de la spécialité. De nombreux professionnels interviennent. En revanche, le stage n'est que de trois mois, ce qui est peut-être un peu court pour développer et réaliser un projet professionnel. Tous les étudiants semblent obtenir, sans difficulté, des stages. Pour réaliser leur projet professionnel, les étudiants utilisent des méthodologies de recherche (enquêtes de terrain) et peuvent réaliser leur projet en collaboration avec des instituts de recherche spécialisés dans le domaine (comme l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)). La professionnalisation se fait par la réalisation d'un projet de groupe piloté par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) et d'un stage. Les étudiants bénéficient de cours d'anglais et de Services d'information géographique (SIG) même si les volumes horaires semblent trop faibles. Récemment, un partenariat de formation continue a été mis en place entre le master et le groupe EGIS (dont la signification n'est pas donnée dans le dossier). La formalisation d'autres partenariats est envisagée. Il n'existe pas d'accords internationaux même si 10 % des étudiants réalisent leur stage à l'étranger.

La formation a été rendue plus attractive grâce à la collaboration avec le CASQY qui lui donne un ancrage territorial ainsi qu'une originalité par rapport aux autres masters dans le domaine des transports. Le recrutement est essentiellement régional, mais des perspectives de recrutements nationaux s'ouvrent. Les effectifs sont plutôt stables pour le moment. Le dossier indique une amélioration des taux de réussite qui atteignent 70 % en 2011-2012 (grâce à moins d'abandons en cours d'année) depuis la collaboration avec la CASQY (en juin 2011). Le dossier présente un bon taux d'insertion professionnelle avec des exemples d'emplois obtenus. Par ailleurs, ces emplois sont en adéquation avec les objectifs de la formation. Les collectivités territoriales, du fait de l'ancrage territorial de la spécialité, s'ajoutent aux débouchés potentiels. L'idée de création d'une page Facebook, pour mettre en relation les anciens étudiants avec les nouveaux, est bonne.

Les informations fournies quant au devenir des diplômés sont satisfaisantes et traduisent des initiatives positives. L'équipe pédagogique est riche et répartit les enseignements entre les universitaires, les professionnels et les intervenants de la CASQY. Les modalités de suivi de la formation et des étudiants sont usuelles (comité de sélection, examens, rapport écrit et soutenance). La collaboration avec la CASQY devrait prochainement se renforcer institutionnellement par la signature d'une convention. Le pilotage de la spécialité est renseigné de manière satisfaisante. Cette spécialité, originale et professionnalisante, s'adosse à des partenariats solides, ce qui offre des possibilités concrètes de stages aux étudiants.

- Points forts :

- Bonne attractivité.
- Bon ancrage territorial.
- Partenariat avec la CASQY.



- Point faible :
 - Courte durée de stage.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité devrait améliorer les modalités de suivi individuel du devenir des étudiants. La durée de stage pourrait être augmentée.



Tourisme et environnement

- Périimètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former les étudiants à l'analyse des interactions entre le tourisme, l'environnement et le milieu socio-économique sur différentes échelles du territoire (du local au global). Il s'agit d'une spécialité pluridisciplinaire dont l'objectif est de former des spécialistes en ingénierie touristique et en développement territorial avec l'Île-de-France comme territoire pilote.

- Appréciation :

A l'issue de la formation, les étudiants doivent maîtriser le fonctionnement du tourisme dans les territoires, savoir coordonner des projets d'ingénierie touristique, évaluer l'impact du tourisme sur l'environnement. Les contenus des UE sont en adéquation avec les objectifs visés de la spécialité. Des études de cas et des possibilités de stages diversifiés d'une durée de cinq mois (étranger, collectivités territoriales, administrations, observatoires, agences, entreprises, etc.) complètent la formation. Les étudiants peuvent mobiliser le savoir-faire des membres du CEMOTEV pour réaliser des enquêtes de terrain même si la spécialité est à visée professionnelle. Des enseignements en informatique, linguistique, en matière de certification et de gestion financière sont proposés (pas d'information sur les volumes horaires). La spécialité est ouverte en formation continue, mais les étudiants inscrits via cette voie sont peu nombreux en raison de la difficulté à obtenir des financements. Une originalité de la spécialité porte sur une mise en situation réelle des étudiants dans le cadre d'une commande réelle se rapportant aux thématiques environnementale, touristique (ou de loisir). Il s'agit d'une étude de cas donnant lieu à un rendu écrit avec restitution publique. L'initiative d'un projet de groupe se rapportant à une commande réelle est également originale. De nombreux partenariats français et étrangers sont formalisés (dont récemment avec une université de la République de Yakoutie). Les éléments présentés dans cette partie du dossier permettent d'apprécier positivement les objectifs de la spécialité ainsi que ses modalités pédagogiques.

Les effectifs sont variables avec une moyenne à 20 étudiants. Des recrutements extérieurs témoignent de l'attractivité de la formation et les taux de réussite sont très bons en M2 (quasiment 100 %). Les étudiants parviennent tous à trouver des stages. Les emplois des nouveaux diplômés cités dans le dossier sont en adéquation avec les objectifs de la formation. La présentation de la nature des emplois obtenus est un point positif du dossier qui en fournit des exemples. Le suivi reste cependant difficile et l'obtention d'un emploi durable peut prendre deux ou trois ans. Ceci peut être lié au créneau limité qu'offre la formation. Malgré des éléments positifs, le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle demeurent deux faiblesses majeures.

L'équipe est stable. Les enseignements sont équitablement répartis entre les universitaires et les professionnels qui interviennent sur des dimensions multiples et complémentaires. La dimension territoriale pourrait être mieux valorisée. Les modalités de suivi des étudiants sont classiques et augmentées d'un suivi des compétences des étudiants via une évaluation.

Les éléments décrits dans le dossier témoignent d'un pilotage satisfaisant de la formation. Cette spécialité est de qualité, bénéficie d'un bon réseau à l'international et fournit des compétences professionnelles fortes aux étudiants.

- Points forts :

- Formation de qualité.
- Relations internationales fortes et solides.
- Professionnalisation des étudiants à travers des mises en situation professionnelle.



- Points faibles :
 - Débouchés limités compte tenu de la thématique.
 - Niveaux de départ hétérogène des étudiants.
 - Dimension territoriale de la formation pas assez valorisée.

- Recommandations pour l'établissement :

Des cours de mise à niveau pourraient être envisagés pour les étudiants les plus faibles en compétences transversales.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE

N° demande : MA-S3MA150007864

Domaine : SETE

Niveau : Master

Mention : ECONOMIE ET GOUVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TERRITOIRE

Spécialité : ECONOMIE THEORIQUE ET APPLIQUEE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ETADD)

Spécialité : SECURITE DES TRANSPORTS

Spécialité : TOURISME ET ENVIRONNEMENT

I) Pilotage global des formations, caractéristiques organisationnelles relevant de l'Université

L'Université de Versailles Saint Quentin a fait le choix d'une gestion centralisée de certaines propositions pédagogiques ou de services d'information et d'orientation.

Ainsi, les étudiants de nos licences générales souhaitant une certification en informatique ou en langues étrangères doivent s'adresser aux services compétents de notre établissement. Il est à noter que ces certifications peuvent entraîner un surcoût par rapport aux frais d'inscription.

La poursuite d'étude de nos étudiants, leur insertion professionnelle, font l'objet d'enquêtes par les services compétents de l'Université. Nous ne saurions, au regard des effectifs étudiants concernés et du dimensionnement de nos équipes (enseignantes comme administratives), consacrer du temps à l'élaboration d'une telle information, qui en outre ne serait probablement pas d'une qualité supérieure à celle aujourd'hui disponible.

L'aide à l'orientation est principalement assurée par une équipe centralisée composée de psychologues orientateurs et documentalistes, qui interviennent dans le pilotage des modules d'orientation dispensés.

Si nos formations ne possèdent pas de « conseils de perfectionnement » stricto sensu, conseils par ailleurs non réclamés par l'arrêté du quadriennal 2009-2013, elles n'en sont pas moins pilotées.

Le pilotage de chaque formation passe en effet d'abord par des réunions d'équipes pédagogiques et des réunions regroupant enseignants, personnels administratifs et étudiants délégués par leurs camarades. Nos comités « Formation », animés par le directeur adjoint de notre UFR en charge spécifiquement de ces aspects, regroupent les responsables de toutes les licences, les secrétariats pédagogiques, les représentants étudiants.

Nous avons apprécié l'évaluation très positive des formations de la mention EGET (Economie et gouvernance de l'environnement et du territoire) constituée de quatre spécialités : Economie théorique et appliquée du développement durable (ETADD) ; Sécurité des transports ; Tourisme et environnement ; et Télédétection et géomatique appliquée à l'environnement (TGAE) ouverte en 2013 et non évalué dans ce rapport. Nous répondrons ici aux quelques points faibles identifiés ainsi

qu'aux recommandations formulées sachant qu'elles sont conformes à nos propres projets et demandes pour le prochain quinquennat.

1. Concernant la synthèse de l'évaluation, nous reconnaissons que la « *structure de la formation est relativement complexe, ce qui peut nuire à la lisibilité de la formation* ». Nous en avons fait le constat dans le dossier d'auto-évaluation de même que nous avons souligné les problèmes de gouvernance passés du domaine SETE dans lequel était rattachée la mention EGET.

1.1. Sur la complexité de l'architecture et la gestion de l'hétérogénéité de l'origine des étudiants, dans le cadre de la campagne d'accréditation (vague E), nous avons fait plusieurs propositions pour pallier ces difficultés. Les quatre spécialités sont regroupées dans une nouvelle mention « sciences économiques et sociales » (SES) rattaché au domaine « sciences sociales ». Dans ce cadre, la structure de la formation a été repensée afin d'en améliorer la cohérence scientifique/pédagogique et de la rendre plus lisible auprès des étudiants (conformément aux recommandations formulées par l'AERES p. 3). La mention SES comprend 4 semestres et 4 parcours : Economie théorique et appliquée du développement durable (ETADD) ; Sécurité des transports et territoires (STT) ; Tourisme et environnement (TE) ; Télédétection et géomatique appliquée à l'environnement (TGAE). Chaque parcours comprend :

(1) un « tronc commun » pluridisciplinaire (concepts et méthodes) (S7 et S8, 42 ects) qui vise à consolider les bases scientifiques, méthodologiques et conceptuelles de l'ensemble des étudiants (analyses économiques et géographiques intégrées et pluridisciplinaires sur les thèmes propres aux différents parcours-spécialisés) ; il vise donc à construire une culture commune sur la thématique du développement durable pour les étudiants de la mention SES. Cela devrait permettre une « mise à niveau » des étudiants en première année et de « pallier » l'hétérogénéité de leur origine.

(2) une « majeure disciplinaire » (au choix, 9 ects, S7) : soit « sciences économiques » (pour les parcours ETADD et STT), soit « géographie humaine » (pour les parcours TE et TGAE) avec pour objectif de consolider les connaissances et de renforcer les compétences des étudiants dans un ancrage disciplinaire ;

(3) une « majeure de pré-spécialisation » (au choix, 9 ects, S8) : soit « ingénierie du développement et de l'environnement (IDE) » (dans la continuité de la majeure sciences économiques), soit « ingénierie du développement territorial (IDT) » (dans la continuité de la majeure géographie humaine). Cette « majeure de pré-spécialisation » ou « ingénierie » a pour objectif d'orienter progressivement les étudiants vers des spécialisations recherche et/ou professionnelles propres à chaque parcours ;

(4) des spécialisations propres à chaque parcours (ou parcours spécialisés ETADD, TE, STT, TGAE, au

S9 et S10 ; 60 ects chacune).

Il est fortement conseillé aux étudiants des parcours STT et ETADD de suivre les enseignements de la majeure « sciences économiques » et de la majeure « ingénierie du développement et de l'environnement ». Il est fortement conseillé aux étudiants des parcours TE et TGAE de suivre les enseignements de la majeure « géographie humaine » et de la majeure « ingénierie du développement territorial ». Toutefois, certaines passerelles sont possibles, les étudiants du parcours STT pourront choisir la majeure « géographie humaine » suivie de la majeure « ingénierie du développement territorial » ; et les étudiants du parcours TE pourront choisir la majeure « sciences économiques » suivie de la majeure « ingénierie du développement et de l'environnement ».

Le mention EGET restructurée en mention SES ne fait donc plus partie d'un domaine articulé avec trois autres mentions, elle a donc maintenant une plus grande autonomie : la structure du M1 n'est désormais plus partagé avec d'autres mentions (comme recommandé par l'évaluation AERES p. 3).

1.2 En matière de gouvernance nous avons également fait des propositions concrètes dans le dossier d'accréditation du prochain quinquennat pour améliorer le pilotage de la mention (dont la faiblesse a été soulignée par l'évaluation AERES p. 3). Chaque parcours spécialisé (ETADD, STT, TE, TGAE) comprendra désormais deux responsables. Un enseignant-chercheur intervenant dans plusieurs parcours sera également responsable de mention. Le pilotage comprendra trois niveaux :

(a) Un *conseil de perfectionnement* de la mention SES sera constitué et réunira des représentants des enseignants (responsable de la mention et responsables des 4 parcours spécialisés), des étudiants (1 représentant élu pour chaque parcours) et du monde socio-professionnel (2 pour chaque parcours) et également la personne responsable du secrétariat de l'UFR Sciences sociales en charge du suivi administratif de la mention, soit un total de 22 personnes. Ce conseil est un organe consultatif qui a pour rôle principal de faire des recommandations au conseil de mention (cf. ci-dessous), de suggérer des innovations et d'évaluer la qualité des contenus pédagogiques et leur bonne adéquation avec les attentes des milieux professionnels. Il visera à éclairer les objectifs de chaque formation/parcours, contribuera à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettra d'en améliorer la qualité. Ce conseil se réunira une fois par an (à la fin de l'année universitaire, avant le conseil de mention).

(b) L'ensemble de la mention sera pilotée par l'enseignant-chercheur UVSQ responsable de la mention SES à l'aide d'un *conseil de mention* composé des responsables des différentes spécialités de chaque parcours (ETADD, TE, STT, TGAE) et des responsables de filière (économie et géographie) pour une articulation avec les licences. Ce conseil de mention aura pour objectif de faire le point sur chaque formation et l'insertion des formations aux niveaux académiques et professionnels. Ce conseil de mention sera en charge des décisions stratégiques ainsi que des orientations pédagogiques et scientifiques de la mention SES pour les deux années (y compris sur l'articulation des différents parcours au sein de la mention). Il partagera les informations et



s'appuiera également sur les avis du conseil de perfectionnement. Il désignera également les membres de jury de première année (semestres pairs et impairs). Il se réunira une fois par an (à la fin de chaque année universitaire).

(c) Chaque parcours spécialisé mettra aussi en place un *comité de pilotage pédagogique* (constitué des deux responsables de formation et des intervenants les plus présents) qui se réunira deux fois par an (à la fin de chaque semestre) afin de faire un bilan et une anticipation de la coordination pédagogique propre à chaque formation. Ce comité désignera également les membres de jury spécifiques à chaque parcours (deuxième année, semestres pairs et impairs).

1.3. En ce qui concerne le suivi des diplômés et la quasi absence d'indicateurs, il est à noter que les enquêtes d'insertion et poursuites des études sont aujourd'hui dans les mains des services communs (Observatoire de la Vie Etudiante - OVE) de l'Université (UVSQ) ; aujourd'hui nous ne disposons que d'informations partielles à ce sujet. Pour pallier en partie cette absence d'information, nous avons proposé, dans le prochain quinquennat, que chaque parcours comprenne désormais deux responsables afin de mieux assurer non seulement le pilotage de chaque formation mais également un meilleur suivi. Les responsables de parcours auront pour mission de gérer leur formation respective et d'interpréter, de compléter les données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante sur le suivi des diplômés. Au final, le suivi statistique des étudiants sera assuré par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'UVSQ tout au long de leur cursus et dans les premières années de leur vie active à l'aide d'enquêtes d'insertion. Le suivi des futurs diplômés sera également complété par les différentes associations d'étudiants (anciens et actuels, associations propres à chaque parcours de la mention SES) permettant de construire des réseaux professionnels (annuaires) et d'organiser différentes actions (enquêtes sur les trajectoires d'anciens étudiants ; création d'un site internet, création de page *Facebook*, etc.)

1.4. La recommandation sur les « accords de partenariat et conventions à consolider » est d'ores et déjà intégrée dans le dossier d'accréditation de la mention SES (ex mention EGET). En effet,

- Un projet de double diplomation du parcours TGAE avec l'Université Paris Diderot Paris 7 a été déposé aux services juridiques de l'UVSQ ;
- Un projet de double diplomation du parcours TE avec l'Université Fédérale du Nord Est (UFNE) (Russie) a été déposé aux services juridiques de l'UVSQ. Nos partenaires ont élaboré une maquette de master 2 similaire à celle du parcours spécialisé TE de l'UVSQ et le démarrage de cette dernière année de formation est prévue à la rentrée 2015, dans la continuité de celui du tronc commun de master 1 à la rentrée 2014 ;
- Un projet de convention de partenariat formation entre l'UVSQ et l'IRD (Institut de recherche pour le développement) a été déposé aux services juridiques de l'UVSQ pour le parcours ETADD ;

- Un projet de convention de partenariat formation entre l'UVSQ et la CASQY (Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines) a été déposé aux services juridiques de l'UVSQ pour le parcours STT.

2. Concernant les évaluations par spécialité,

2.1. En ce qui concerne la spécialité ETADD, en reprenant les termes du rapport AERES (p. 4) « on pourrait éventuellement envisager d'ajouter un cours en évaluation des politiques environnementales (évaluation d'impacts, analyse coûts-avantages) » ; cette suggestion a été intégrée dans le prochain projet d'accréditation des formations avec notamment le renforcement du cours « Evaluation environnementale et tarification des ressources naturelles » (36 heures), ainsi que la création d'un nouveau cours de 18 heures intitulé « aide publique au développement et projets sectoriels ». Il est également mentionné (p. 4) « qu'il est regrettable qu'aucun partenariat officiel n'existe actuellement », toutefois, deux partenariats sont en cours de finalisation: l'un avec l'IRD (Institut de recherche pour le développement, cf. ci-dessus), l'autre avec le Conseil Général des Yvelines. Toujours p. 4, « on peut regretter la quasi-absence de professionnels ». Etant conscients de cela, nous avons amélioré la professionnalisation d'ETADD dans le dossier d'accréditation 2015-2019 en intégrant plusieurs cours assurés par des professionnels de l'IRD, du CIRAD, de l'IDDRI et l'AFD dans la maquette. De plus la convention en cours de négociation (confirmation attendue le 18 avril) avec le CG 78 devrait déboucher sur l'envoi sur le terrain (Afrique de l'Ouest et Vietnam) de 4 binômes étudiants pour réaliser des évaluations des projets soutenus par le CG 78.

Enfin nous répondons aux points faibles identifiés p. 5 :

- « Equipe pédagogique peu fournie » ; dans la nouvelle maquette d'ETADD (dossier d'accréditation), l'équipe pédagogique sera renforcée par l'intégration de professionnels d'autres institutions (cf. ci-dessus).

- « Insuffisant suivi des diplômés » ; des propositions ont été faites dans le dossier d'accréditation (prochain quinquennat) (voir ci-dessus).

- « Faible attractivité pour les étudiants français » ; dans le cadre du prochain quinquennat nous avons demandé la transformation du master ETADD en master indifférencié, ce qui devrait augmenter l'attractivité auprès des étudiants français (avec des perspectives de débouchés renforcés).

2.2. En ce qui concerne la spécialité ST, pour répondre au point faible identifié sur le « courte durée de stage » (3 mois), nous tenons à préciser qu'il s'agit d'une durée minimum ; dans les faits, beaucoup d'étudiants font des stages plus longs (6 mois).

Quant à la recommandation sur « l'amélioration des modalités de suivi individuel du devenir des étudiants » (p. 7) , nous tenons à signaler que la spécialité ST a mis en place des « initiatives positives » (mentionnées par les évaluateurs AERES p. 6, qui soulignent également que les

informations suivies quant au devenir des diplômés sont satisfaisantes, p. 6). Ces initiatives comprennent la création d'une association d'étudiants, la création d'une page Facebook, etc.

2.3. En ce qui concerne la spécialité TE, pour répondre aux points faibles identifiés :

- « dimension territoriale de la formation pas assez valorisée » ; nous tenons à souligner que la dimension territoriale de cette spécialité est bien centrale, avec le projet pilote servant de fil rouge à la formation (de septembre à mars), qui s'inscrit lui-même dans un territoire pilote où les étudiants sont amenés à interagir avec les collectivités territoriales et les autres acteurs pour élaborer des diagnostics territoriaux et des plans d'action sur des thématiques liées au tourisme et à l'environnement. La valorisation de cette dimension territoriale est à l'origine de diverses synthèses et de documents (cartes, affiches, itinéraires touristiques, etc.), qui peuvent être ensuite diffusés sous forme papier ou injectés dans les sites web de nos commanditaires. La spécialité TE peut aussi revendiquer un partage de savoir-faire et d'expérience avec les autres spécialités de la mention EGET en matière d'approche territoriale (transfert d'éléments d'ingénierie de formation à la spécialité ST), et en faisant bénéficier la spécialité ETADD de ses contacts au sein du service de coopération décentralisée du CG78 pour faire réaliser des évaluations de projets par les étudiants. Cela fait d'ailleurs partie des fonctions du responsable de la spécialité TE, en tant que responsable des contacts avec les collectivités locales et territoriales au sein du CEMOTEV.

- Nous tiendrons compte de la recommandation de l'AERES relative à la mise à niveau des étudiants les plus faibles dans certains enseignements transversaux (langues, SIG), en leur réservant des séances spécifiques sur le volume horaire existant (non extensible) pour faciliter une mise à niveau ou combler certaines lacunes.